



BUREAU



Réunion du	Mercredi 29 mars 2023
Présidente	Mme Evelyne BAUDUIN -
Présents	MM. Jean DENEUVILLE – Bernard DEJARDIN - Serge Herman - Richard RATAJCZAK – Denis LAMORILLE – Daniel SION -
Excusé	M. Gérard DEBONNE -

PROCEDURE DE DESIGNATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- › Deux candidatures sont présentées avec des émoluments assez proches.
 - › Le choix du bureau ainsi que des membres du Comité Directeur, consultés par courriel, se porte sur la Sté In Extenso.
- Ce choix sera soumis au vote des clubs lors de de l'Assemblée Générale du **16 Juin 2023**.

GESTION DE L'ENERGIE

Le bureau donne son accord pour la mise en place de LED dans les locaux du District pour la somme de 3 760€

ASSEMBLEE GENERALE

- › Elle se tiendra le **vendredi 16 juin 2023** à partir de **18 heures** - salle du Thotem à **GONNEHEM**.
- › Les clubs présents se verront remettre à l'issue de la réunion :
 - Différentes affiches (code disciplinaire, arbitres, etc.)
 - Un bon de formation de 25€
 - Un ballon.
- › L'ordre du jour est préparé avant présentation au Comité Directeur
 - Ouverture de l'Assemblée Générale par **Evelyne BAUDUIN**, Présidente du District.
 - Valorisation des clubs et des bénévoles : remise de plaques FFF pour les 50 ans et 100 ans des clubs et médailles.
 - Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale de MAROEUIL.
 - Nomination du Commissaire aux comptes pour 6 ans.
 - Modifications aux règlements généraux.
 - Intervention CTD.
 - Etude des vœux.
 - Récompenses aux champions (si possible).
 - Allocutions.
 - Clôture par la Présidente.
- › La répartition des rôles de chaque membre interviendra lors du prochain Comité Directeur.
- › L'Assemblée Générale d'automne est prévue le **21 Octobre**.

PROTOCOLE D'AVANT-MATCH

- › Les remontées et observations diverses font ressortir certaines négligences et des rappels ont été effectués sur Hebdo Foot Artois.
- › Après 4 journées sur 251 matchs concernés, 95 imprimés n'ont pas été renvoyés et parmi ceux reçus au district, nombreux sont ceux dont les informations laissent à désirer.
- › Les clubs concernés seront sensibilisés par courrier.
- › Il est rappelé que l'amende prévue pour les manquements n'est pas appliquée cette saison mais que le retrait de points au challenge du comportement sportif est opérationnel.

FINANCES

- › La somme imputable aux clubs débiteurs s'élève à 33 385 €.
- › Un relevé leur a été adressé et les dispositions du Règlement général concernant le report des matchs pour les clubs débiteurs seront applicables dès le **15 Avril**.

INFORMATIONS DIVERSES

- › Licences : A un mois de la clôture des licences, le district compte 39 818 licenciés.
- › Journée des bénévoles : 17 places sont octroyées au district, à l'occasion de la finale de la Coupe de France.
- › Mutation d'un U19 après le 31 Janvier : Concernant l'utilisation en seniors d'un tel joueur limité dans sa catégorie d'âge les clubs doivent se reporter au Procès-Verbal du Comité Directeur du **7 Mars**.

La Présidente du District
Evelyne BAUDUIN



Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK

